



# L'OFFICIER MARINIER



Notre devise :  
**La solidarité et le travail de chacun au profit de tous**  
Charles HEBRARD

PÉRIODIQUE DE LA FÉDÉRATION NATIONALE DES OFFICIERS MARINIERS EN RETRAITE ET VEUVES (F.N.O.M.)

[www.fnom.com](http://www.fnom.com)

n° 350 Novembre - Décembre 2013

68<sup>ème</sup> année

## Conseil d'administration d'automne



Les membres du Bureau national, du conseil d'administration et auditeurs libres invités.

Les 4 et 5 octobre 2013, le conseil d'administration de la FNOM s'est réuni à Paris, à la résidence IGESA Voltaire, pour

une journée et demi de travail. Ce conseil d'administration, réunion habituelle d'automne

a permis au bureau national d'expliquer le travail effectué depuis six mois, de débattre des dossiers en cours et de

recevoir sa feuille de route pour les six mois à venir.

Le faible délais entre ces

quences pour la marine.

\* Le projet de protocole entre la FNOM et l'état-major de la marine.

\* Le congrès national à Fréjus du 17 au 22 septembre 2014 (il faut commencer à penser, à réserver cette date car cette vitrine nous permet de montrer que nous sommes représentatifs dans les différentes réunions avec les autorités).

\* Les travaux effectués par les différents groupes de travail.

\* Les réunions dans des organismes divers où la FNOM participe aux prises de décisions ou du moins essaye d'influer sur ces décisions.

Cette réunion a été aussi l'occasion de faire des modifications dans les statuts et le règlement intérieur. Pour être efficaces, ces deux textes doivent régulièrement être remis au goût du jour de manière à rester en adéquation avec le fonctionnement de la FNOM.

Soyez donc indulgents pour cette attente et comme on le dit souvent la suite au prochain numéro.

**Patrick BAUDHOIN**  
Secrétaire national

débats et la réunion suivante du bureau national pour officialiser la préparation du journal ne permet pas de faire paraître dans ce numéro un compte rendu complet des travaux. Il vous faudra donc être un peu patient et attendre le journal suivant.

Mais je peux quand même vous faire un résumé succinct des thèmes principaux qui ont été abordés :

\* La réforme des retraites 2013 a été un des thèmes les plus importants. Le point a été fait sur les propositions et les observations qui ont été communiquées au ministre de la défense et au DRH du ministère suite à la demande du ministre qui souhaitait avoir l'avis des associations de retraités militaires représentatives suite au rapport « Moreau ».

\* La préparation de la commission de suivi des conséquences des essais nucléaires.

\* Le suivi médical post-professionnel des militaires et son décret d'application.

\* La loi de programmation 2014-2019 et ses consé-

## Indemnisation des victimes des essais nucléaires

(voir aussi l'article page 6)

### Évaluation des dossiers rejetés

Plusieurs dizaines de milliers d'officiers marinières ont participé aux essais nucléaires français notamment en zone Polynésie, sur sites, embarqués ou en services aériens. Certains d'entre eux, ont déposé près du CIVEN un dossier de demande d'indemnisation à titre individuel, via une association ou en faisant appel à un avocat.

Au dernier bilan du 01.10.2013, seules 12 indemnisations ont été prononcées, (voir article page 2).

Près de 98 % des dossiers déposés, réputés « recevables » puisque répondant aux exigences légales de lieux, dates ou maladie, ont fait l'objet d'une décision de rejet.

La FNOM a décidé de procéder à une évaluation large de ces rejets. A cette fin nous demandons à tous les officiers marinières concernés par une décision de rejet de bien vouloir nous en transmettre une copie. Celle-ci sera accompagnée d'une description succincte de leur participation

aux essais nucléaires, à savoir : spécialité, affectation(s), dates, lieu(x), complétée par une brève description des conditions de travail et d'exposition aux risques liés aux essais, et, précisant la maladie au titre de laquelle la demande d'indemnisation est déposée.

Les données recueillies demeureront confidentielles et ne seront qu'à usage statistiques. Cette évaluation s'adresse à tous les officiers marinières, adhérents ou non à la FNOM.

Les réponses sont à adresser au siège de la FNOM,

\*\* par courrier à :  
**Fédération nationale des officiers marinières,**  
45 boulevard Vincent Auriol  
75013 PARIS

\*\* par mail à :  
[fnom@fnom.com](mailto:fnom@fnom.com)

Un fiche spécifique est mise à disposition sur le site :  
[www.fnom.com](http://www.fnom.com)

Gilles LEHELLEIX

### Commission consultative de suivi des conséquences des essais nucléaires français

Compte rendu de la 4<sup>ème</sup> réunion. Le bilan présenté par le CIVEN démontre que les modalités d'application de la loi du 5 janvier 2010 ne permettent pas de répondre à son objet : reconnaissance et indemnisation des victimes des essais nucléaires. Page 2

### Audition de l'amiral Bernard Rogel au Sénat

Dans le cadre de la préparation de la loi de programmation militaire 2014-2019, le CEMM présente les missions et moyens de la marine nationale à l'horizon 2025. Pages 4 à 6

### Droits à retraite des militaires en contrats courts

L'abaissement de la clause de stage de quinze à deux ans pour les militaires quittant l'armée avant 15 ans de service, mais en ayant accompli deux ans de service, leur permettra de prétendre à une pension du code des pensions civiles et militaires de retraite. Page 6

### Projet de loi de financement de la sécurité sociale 2014

Contribution des retraités consécutive à la réforme des retraites et au financement de la dépendance. Page 6

**74<sup>ème</sup> congrès de la FNOM**

**à Fréjus Saint-Raphaël,**

**du 18 au 22 septembre 2014 ;**

**Pensez à réserver ces dates pour retrouver le Var et la Côte d'Azur.**

